RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00316
Numéro SIREN : 838 346 310
Nom ou dénomination : AB TRANSPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2019 sous le numéro de dépôt 5385

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

AB TRANSPORTS
52 avenue du Général de Gaulle
54410 Laneuveville devant Nancy

V/REF :
N/REF : 2018 B 316 / 2019-B-5385

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 09/07/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

AB TRANSPORTS
Société par actions simplifiée
52 avenue du Général de Gaulle
54410 Laneuveville devant Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-5385 le 16/07/2019

R.C.S. NANCY 838 346 310 (2018 B 316)

Fait à NANCY le 16/07/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

AB TRANSPORTS
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000,00 euros
Siège Social : 52 Avenue Général de Gaulle - 54410 Laneuveville devant Nancy
RCS de Nancy n° 838 346 310

REÇU LE
09 JUIL. 2019
G.T.C. NANCY

REÇU LE
09 JUIL. 2019
G.T.C. NANCY

Greffe du tribunal de Commerce
de Nancy
2 rue du General Fabvier
Bp 30108
54003 Nancy Cedex

Objet : Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifié conformes à savoir :

- les comptes annuels de la société (bilan, compte de résultat et annexe)
- le rapport de gestion de la présidence
- la proposition d'affectation du résultat votée par l'assemblée

Vous trouverez aussi un chèque bancaire 45,73 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidence

Copie conforme à l'original

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2019

Page 15

REÇU LE 09 JUIL. 2019 G.T.C. NANCY

Désignation de l'entreprise AB Transports — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 52 avenue Général de Gaulle 54410 Laneuveville devant Nancy

Numéro SIRET * 8 3 8 3 4 6 3 1 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 0 — Durée de l'exercice précédent * 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	4 200	030	373	3 827	
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	4 200	048	373	3 827	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	36 911	070		36 911	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	4 740	074		4 740	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	41 651	098		41 651	
	Total général (I+II)	110	45 851	112	373	45 478	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	5 000	
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134		
Résultat de l'exercice	136	(6 185)	
Provisions réglementées	140		
Total I	142	(1 185)	
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	2 687	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	26 807	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 681)	172	17 168	
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	46 663	
Total général (I + II + III)	180	45 478	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 200
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : AB Transports — Néant * — Exercice N clos le 31 12 2018 (1) — Exercice N-1 clos le 00000 (2)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	94 780
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	94 781
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	63 870
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	398
	Rémunérations du personnel *		250	25 787
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	4 769
	Dotations aux amortissements *		254	373
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	2
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	95 199
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(419)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	5 766
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(6 185)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 314 : 6 185

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	174
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350 : 1 058
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 : 7 069
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 7 069

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AB Transports

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	2 000	444		446	2 000	2 000
	Installations générales agencements divers	450		452	2 200	454		456	2 200	2 200
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	4 200	494		496	4 200	4 200

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	164	534		536	164
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	209	544		546	209
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572	373	574		576	373

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Group

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AB Transports

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	7 069
Total des déficits restant à reporter	870	7 069

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 956
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	10 367
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2019
Page 21

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 83834631000017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB Transports

ADRESSE (voie) 52 avenue Général de Gaulle

CODE POSTAL 54410 VILLE Laneuveville devant Nancy

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	5 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique Behouhou | Prénom(s) Ahmed | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 5 000 | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° 52 | Voie avenue Général de Gaulle | Code postal 54410 | Commune LANEUVEVILLE DEVANT NANCY | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 20/03/2018 au 31/12/2018

L'ordonnance transposant dans le code de commerce les catégories d'entreprises issues de la directive européenne du 26 juin 2013 prévoit, par exception à l'article L. 123-12 du code de commerce, une dispense d'annexe pour les microentreprises (au sens comptable), personnes physiques et personnes morales (hors holding) (c. com. art. L. 123-16-1).

Les seuils - Entrent dans la catégorie comptable des microentreprises les entreprises qui ne dépassent pas, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois critères précisés ci-après.

Deux critères sur trois
Montant
Total du bilan
<=350 000 €
CA net
<=700 000 €
Nombre moyen de salariés
<=10

AB TRANSPORTS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000,00 euros
Siège Social : 52 Avenue Général de Gaulle - 54410 Laneuveville devant Nancy
RCS de Nancy n° 838 346 310

Rapport de gestion
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
en date du 30 juin 2019

Nous soussignons Behouhou, agissant en qualité de président et d'actionnaire unique de la société, avons établi le rapport de gestion sur la situation de notre société par actions simplifiée unipersonnelle durant l'exercice clos au 31 décembre 2018 en vue de l'approbation des comptes par nous-même en qualité de président.

1 – Activité de la société

Au cours de ce premier exercice clos au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à un montant de 94 780 euros.

Les principaux chiffres clés du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivants :

Résultat de la société	Exercice clos le 31 décembre 2018
Produits d'exploitation	94 781 €
Dépenses d'exploitation	-95 200 €
Résultat d'exploitation	**-419 €**
Résultat financier	
Résultat exceptionnel	-5 766 €
Impôt sur les bénéfices	0 €
Résultat net	**-6 185 €**

Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivants :

Actif de la société	Exercice clos le 31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles	0 €
Immobilisations corporelles	3 827 €
Immobilisations financières	0 €
Stocks et en-cours	0 €
Créances	41 651 €
Disponibilité - valeurs mobilières de placement	0 €
Charges constatées d'avance	0 €
Total	**45 478 €**

B.A

Passif de la société	Exercice clos le 31 décembre 2018
Capitaux propres avant affectation	5 000 €
Résultat de l'exercice	-6 185 €
Provision pour risques et charges	0 €
Emprunts et dettes financières	2 687 €
Autres dettes	43 976 €
Produits constatés d'avance	0 €
Total	**45 478 €**

2 – Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice à venir nous prévoyons d'accentuer nos efforts sur la maîtrise des charges et de développer le chiffre d'affaires.

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évenement important n'est à signaler.

3 – Informations spécifiques

3.1 Méthode d'évaluation et modes de présentation des comptes

Les comptes annuels qui vous sont soumis ont été établis suivant les règles et méthodes visées à l'annexe.

3.2 Filiales et participations

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société, au cours de l'exercice écoulé n'a acquis ou souscrit aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice, aucune filiale ni aucune participation significative.

3.3 Activité de recherche et de développement

Nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4 – Proposition d'affectation du résultat

La perte de l'exercice sera affecté de la manière suivante :

- Report à nouveau	
- Résultat de l'exercice	-6 184,99 €
- Prélèvement sur les réserves	
Total a affecter	**-6 184,99 €**
- Affectation à la réserve légale	
- Affectation à la réserve ordinaire	
- Report à nouveau	-6 184,99 €
- Distribution de dividendes	
Total affecté	**-6 184,99 €**

Nous vous précisons qu'aucun dividende n'est distribué au titre de cet exercice.

B.A

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de la ventilation des dividendes distribués au cours dans le tableau ci-après :

Année	Dividendes distribués	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	Revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%

5 – Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous vous précisons qu'aucune dépense viséé à l'article 39-4 dudit code n'a été constatée au cours de l'exercice.

6 – Conventions de l'article L.227-10 du code de commerce

Nous vous indiquons par ailleurs, qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

7 - Présidence et contrôle de la société

Nous vous demandons de bien vouloir statuer sur la rémunération allouée a la présidence.

—00—

La Présidence

B.A

AB TRANSPORTS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000,00 euros
Siège Social : 52 Avenue Général de Gaulle - 54410 Laneuveville devant Nancy
RCS de Nancy n° 838 346 310

Proposition d'affectation du résultat
en date du 30 juin 2019

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'actionnaire unique décide d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau	
- Résultat de l'exercice	-6 184,99 €
- Prélèvement sur les réserves	
Total a affecter	**-6 184,99 €**
- Affectation à la réserve légale	
- Affectation à la réserve ordinaire	
- Report à nouveau	-6 184,99 €
- Distribution de dividendes	
Total affecté	**-6 184,99 €**

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'est distribué au titre de cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact,

La présidence



BA